Cette Lettre Ouverte sera remise aux autorités belges à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale 10/10/2022. Les signataires à ce jour sont:



















Cercles de Psychologues: Druivenstreek – PSYRNO – Kortrijk-Kuurne-Waregem – Pajottenland – Aalst – Dender – Leuven – Mechelen – Brugge – Oostende – Houtland polder – Oostkust – WE40 – Kempen – Herkenrode – PsyZoLim – Zennevallei – zone 29XX – PAN (Antwerpen Noord) – Kemp en Duin – Maasland – Pallieterland – Roeselare Tielt

Vous souhaitez cosigner en tant qu'organisation ou à titre personnel ? Cliquez ici.

Chère Présidente de la Chambre Fédérale des Députés Madame Eliane Thilleux,

Chers Présidents des Parlements fédérés Mme Liesbeth Homans, Homans, M. Rudy Demotte, M. Karl-Heinz Lambertz,

Cher Premier Ministre Alexander De Croo,

Chers Ministres Frank Vandenbroucke, Pierre-Yves Dermagne, Alain Maron, Hilde Crevits, Christie Morreale, Antonios Antoniadis,

Chers ministres du Budget Eva De Bleeker, Matthias Diependaele, Sven Gatz, Adrien Dolimont,

Pour nos enfants et nos jeunes, arrêtez les inégalités dans les soins de santé belges!

"Les jeunes constituent la tranche d'âge de la population pour laquelle l'impact psychologique de la crise sanitaire (covid 19) a été le plus conséquent. »

Léa Tilkens, responsable de projets du CRéSaM lors des auditions au Parlement demandées par Mentaalwijs/Mentalementsage, le 18 mai 2022

Notre pays a également un besoin urgent de soins de santé mentale performants et suffisamment financés. Les dommages croissants d'une politique de santé mentale défaillante pour notre population, nos entreprises et l'éducation sont trop importants !

Permettez-nous de vous écrire sur un sujet qui est trop souvent perçu comme la responsabilité unique du ministre de la Santé. Bien sûr que non ! Notre bien-être est la responsabilité de l'ensemble du gouvernement. Il concerne aussi l'emploi, l'éducation, le budget, la réduction de la pauvreté, l'économie, la protection des consommateurs, les entreprises publiques, la relance, la justice, ... et, bien sûr, l'égalité des <u>chances</u> et la diversité.

"Als we gaan kijken waar we naartoe moeten gaan om tot
een inclusieve geestelijke gezondheid te komen is het
belangrijk om even stil te staan van waar we komen."
Prof. Elke Van Hoof, CSS Groupe de Travail Santé mentale
à la réunion annuelle du Conseil Supérieur de la Santé, le 18 mai 2022



La Constitution belge stipule que tous les Belges sont égaux devant la loi et ont droit aux soins. Au début du siècle dernier, l'esclavage colonial a été aboli. Peu après la Seconde Guerre mondiale, le suffrage féminin a été introduit. La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est interdite par la loi. Ce sont toutes des réalisations du siècle dernier qui ont rendu notre société plus forte et plus prospère.

Et pourtant, en ce XXIe siècle, il y a une forme d'inégalité qui persiste. Celle au sein des soins de santé. Dans le domaine des soins de santé mentale, les gens doivent souvent attendre des mois, voire un an, pour obtenir de l'aide. Les personnes ayant un problème de santé mentale doivent encore payer leurs soins de leur poche beaucoup plus souvent que les personnes ayant un problème de santé somatique.

C'est dépassé et indigne de notre démocratie.

Les organisations concernées et les autorités belges prennent des mesures pour lutter contre la stigmatisation de la vulnérabilité mentale. Cependant, le même gouvernement maintient une inégalité institutionnalisée au sein du système de santé belge lui-même, celle de la (mal)santé mentale.

- Comme toutes les formes d'inégalité de traitement, celle-ci contre les citoyens souffrant d'une vulnérabilité mentale est inconstitutionnelle, contraire aux droits de l'homme et à la loi anti-discrimination de 2007.
- Les analyses sanitaires et macroéconomiques montrent clairement que le coût du maintien de cette forme de traitement inégal est contre-productif pour notre société, inutilement élevé et inabordable (voir aussi les études du KCE).
- Toute forme de discrimination freine le progrès. L'inégalité au sein des soins de santé rend impossible la réalisation d'un système de santé dans une perspective de « santé publique » performant.
- Enfin, assurer des soins de santé mentale accessibles et abordables POUR TOUS, pour tous les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées profite à nous tous.

Investissez également de manière adéquate dans la prévention et la recherche scientifique.

Pour les raisons expliquées ci-dessus, nous insistons pour réaliser <u>maintenant</u> un plan pluriannuel visant, entre autres, à augmenter considérablement à court terme le remboursement des soins de santé mentale pour tous ceux qui en ont besoin, pour, à atteindre l'objectif budgétaire approuvé au parlement (12% du budget des soins de santé pour les soins de santé mentale) et ainsi éliminer les inégalités existantes :

- Rembourser tous les soins psychologiques et psychiatriques scientifiquement fondés (EBP) afin d'éviter un traitement inégal entre les personnes ayant besoin de soins ;
- Offrir aux psychologues et orthopédagogues cliniciens nécessaires qui ont obtenu leur visa la possibilité d'être conventionnés afin d'éviter les inégalités entre les prestataires de soins.
- Avoir le nombre de séances nécessaires de soins psychologiques déterminé de manière concertée entre le patient et le prestataire de soins – si nécessaire en concertation avec d'autres prestataires de soins – afin de garantir la continuité des soins et la qualité.¹

"Patiënten stoppen de behandeling wanneer ze van zichzelf vinden dat ze voldoende hersteld zijn." Prof. Patrick Luyten, Eenheid Klinische Psychologie



• Investir dans les structures et la main-d'œuvre nécessaires pour réaliser la coordination et la coopération entre les acteurs des soins et de l'aide sociale et la ligne zéro. Seul le travail intégré va au-delà de l'atteinte et de la réponse aux besoins du bien inquiet ou « YARVIS ».

¹ Revue Clinique Psychologie, 2021, 51(2), 137-154

Nous pensons que ces mesures réduiront déjà le problème des listes d'attente existantes qui génèrent un surcoût non négligeable pour la société dû à la chronicisation et la complexification des problématiques et diminueront ainsi la pression sur les deuxième et troisième lignes ainsi que sur les médecins généralistes. L'objectif devrait être également de constituer une certaine capacité de réserve et d'être ainsi prêt pour les crises futures.

Il est important pour les signataires de cette lettre ouverte que l'intensification des soins de santé mentale et l'élimination des autres formes d'inégalité entraînent une meilleure santé générale de la population ainsi qu'une augmentation du taux d'emploi, de la productivité et de la performance de l'éducation. Nos entreprises, établissements d'enseignement, autres organisations et l'ensemble du secteur de la santé mentale vous seront reconnaissants, ainsi qu'à vos collègues du gouvernement belge, d'y avoir travaillé sans délai.

Demandez au KCE et au Bureau du Plan de calculer le retour sur investissement d'un financement adéquat des soins de santé mentale pour les entreprises, pour le budget national et pour l'ensemble de notre société.

Ainsi, ENSEMBLE, nous nous dirigeons vers des <u>soins de santé mentale inclusifs</u> dans lesquels le budget belge de la santé, non seulement, réserve 6% pour les soins de santé mentale, mais le double comme le font les pays voisins et comme l'ont demandé presque unanimement les Représentants belges du Peuple dans la <u>Résolution parlementaire pour des soins de santé mentale facilement accessibles DOC 55 02030 1211/001</u>.

Comme le souhaite le Conseil supérieur de la Santé, « <u>Tous à Bord</u> », c'est **mentalement sage**. Merci beaucoup pour votre attention,

Bruxelles, lundi 10 octobre 2022

- Peter Kraewinkels M.S., co-founder Mentaalwijs-Mentalementsage
- Roel Van Giel, voorzitter Domus Medica
- Charlotte Sercu, verantwoordelijke expertisedomein psychosociale zorg Domus Medica
- Ingrid Jongeneelen, voorzitster Uilenspiegel
- prof. Philippe Vandekerckhove, voorzitter Rode Kruis Vlaanderen, KULeuven Instituut voor Gezondheidszorgbeleid
- Quentin Vassart, président Union Professionnelle des Psychologues Cliniciens Francophones
 & Germanophones
- Geert Van Isterdael, voorzitter DENK Halle-Vilvoorde, penningmeester Uilenspiegel
- Els Nijs, voorzitster DENK Leuven, vrijwilliger in de cliëntenparticipatieraad ACTIE van Sporen
- Tine Swyngedouw, klinisch psycholoog-therapeut, EFocusing
- Patrick Engelhardt, voorzitter Vlaamse Vereniging voor Klinisch Psychologen
- Koen Lowet, afgevaardigde bestuurder Vlaamse Vereniging voor Klinisch Psychologen
- Axelle Flamang, voorzitster Beroepsvereniging van Muziektherapeuten vzw